

V.

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

POUR L'EXERCICE 1904.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1904 s'élève à . . . . . fr.	3,619,783 »
Les crédits votés pour 1903 montent à . . . . .	3,728,113 »
soit pour 1904 une diminution de . . . . . fr.	108,330 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

## A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1904 . . . . . fr.	3,432,633 »
— 1903 . . . . .	3,345,313 »
AUGMENTATION. . . . . fr.	87,320 »

## B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1904 . . . . . fr.	187,150 »
— 1903 . . . . .	382,800 »
DIMINUTION. . . . . fr.	195,650 »
soit en moins pour l'exercice 1904 . . . . . fr.	108,330 »

Cette diminution se justifie comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.*

Crédit demandé pour 1904. . . . . fr.	438,300 »
— alloué pour 1903. . . . .	433,180 »
AUGMENTATION. . . . . fr.	5,120 »

destinée à accorder au personnel les augmentations de traitement normales et à créer un emploi de commis nécessité par l'extension des affaires.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE V.

## DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

ART. 14 (nouveau). — *Garde militaire de la légation belge à Pékin.*

Crédit demandé : 78,200 francs.

Par l'article VII du Protocole final du 7 septembre 1901, la Chine a reconnu aux Puissances signataires le droit d'entretenir à Pékin une garde permanente pour la défense de leurs légations. Le Gouvernement estime qu'il y a lieu pour la Belgique d'user de cette faculté.

La garde belge sera composée de dix-sept hommes commandés par un officier et trois sous-officiers.

La dépense annuelle est estimée à 78,200 francs, somme qui se subdivise ainsi :

Traitement et solde . . . . .	fr.	37,925 »
Entretien et subsistance . . . . .		33,600 »
Entretien de l'habillement, de l'équipement et frais d'administration . . . . .		3,000 »
Frais de maladie, d'entretien du casernement, du couchage, etc. . . . .		3,675 »
TOTAL. . . . .		fr. 78,200 »

Le crédit correspondant à la dépense normale est sollicité en entier pour 1904, bien que la garde ne doive être installée que dans le courant de l'année : une partie de la somme servira à couvrir les frais de voyage ainsi que certaines dépenses de premier établissement telles que les frais de transports, l'installation des logements et de leurs dépendances, etc.

## CHAPITRE VI.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ  
ET DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 16 (nouveau). — *Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage.*

Crédit demandé : 4,000 francs.

Le Gouvernement des Pays-Bas a consenti à faire l'avance des dépenses indiquées dans le budget du Bureau international, et les Puissances qui

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

doivent payer ces dépenses remboursent les avances du Gouvernement des Pays-Bas après la fin de chaque année.

Le budget du Bureau international est variable. C'est pourquoi la quote-part due par la Belgique pour les années 1900 et 1901 n'a pas fait l'objet d'un crédit spécial dans les Budgets antérieurs et a été mise à charge du crédit affecté aux dépenses imprévues.

Cette quote-part s'est élevée à fr. 3,905 70 pour 1900 et à fr. 2,794 05 pour 1901.

Afin que le paiement puisse désormais avoir lieu sans difficulté ni retard, le Gouvernement croit devoir fixer à 4,000 francs le montant du crédit présumé nécessaire.

**DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.****CHAPITRE IX.****SERVICES DIVERS.**

**ART. 27 (26 ancien).** — *Hôtel de la légation à Tokio. Travaux de construction et d'appropriation, ameublement.*

Crédit demandé : 400,150 francs.

Une somme de 250,000 francs a été rattachée, par voie de crédit supplémentaire, au Budget de l'exercice 1903, sous l'article 26 (Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles), pour l'acquisition et l'appropriation d'un hôtel destiné à la légation de Belgique à Tokio.

Cette somme ne comprenait ni le coût de la clôture de la propriété par un mur ou une palissade, ni l'aménagement du jardin, ni l'ameublement de l'hôtel. (Voir *Doc. parl.* de la Chambre des Représentants, session 1902-1903, n° 494, p. 66.)

Le nouveau crédit sollicité couvrira ces dernières dépenses de même que celles à résulter de la construction d'une demeure pour le secrétaire de la légation sur le terrain acquis par l'État. Cette mesure, outre qu'elle sera très favorable à la bonne marche du service, se justifie par la difficulté de trouver à Tokio une habitation convenable.

Il n'en résultera pas de charge nouvelle pour le Trésor, le traitement du secrétaire devant être diminué d'une somme équivalente à la rente du capital qui sera dépensé

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28 (25 ancien). — *Hôtel du consulat général à Séoul.*  
*Travaux de construction.*

Crédit demandé : 87,000 francs.

Le coût de l'hôtel, terrain compris, a été estimé à . . . fr. 203,000 »

Il a été voté pour cet objet :

En 1902 . . . . . fr. 29,000 »

En 1905 . . . . . 87,000 »

ENSEMBLE. . . . . 116,000 »

Solde égal au crédit demandé. . . . . fr. 87,000 »

'6)

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**LEOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1904 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trois millions quatre cent trente-deux mille six cent trente-trois francs . . . . . fr. 3,452,655 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cent quatre-vingt-sept mille cent cinquante francs . . . 187,150 »

Soit ensemble à la somme de trois millions six cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-trois francs . . . fr. 3,619,785 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 24 octobre 1905.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

P. DE FAVEREAU.

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

**LEOPOLD II,**

KONING DER BELGEN.

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

## EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1904 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van drie millioen vier honderd twee en dertig duizend zes honderd drie en dertig frank . . . . . fr. 3,452,655 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van honderd zeven en tachtig duizend honderd vijftig frank . . . 187,150 »

Te zamen op de som van drie millioen zes honderd negentien duizend zeven honderd drie en tachtig frank . . . . . fr. 3,619,785 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 24<sup>e</sup> October 1905.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Buitenlandsche Zaken,**De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,*

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
POUR L'EXERCICE 1904.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	
2	Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.	438,500 »	
3	Matériel. . . . .	58,000 »	560,500 »
4	Fonds secrets. . . . .	15,000 »	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold. . . . .	50,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
LÉGATIONS			
6	Traitements des chefs de mission :		
	a) Allemagne . . . . .	58,000 »	
	b) Autriche-Hongrie . . . . .	58,000 »	
	c) Brésil. . . . .	30,000 »	
	d) Chine. . . . .	50,000 »	
	e) Danemark, Suède et Norvège. . . . .	25,000 »	
	f) Espagne. . . . .	30,000 »	
	g) États-Unis . . . . .	58,000 »	
	h) France . . . . .	58,000 »	
	i) Grande-Bretagne . . . . .	58,000 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN  
VOOR HET DIENSTJAAR 1904.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>EERSTE HOOFDSTUK.</b>			
<b>HOOFDBEHEER.</b>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000 .	
2	Jaarwedde van het personeel der bureelen, vergoedingen voor buitengewone werken en hulp gelden . . . . .	438,300 .	
3	Materieel . . . . .	58,000 .	560,300 .
4	Geheime uitgaven . . . . .	15,000 .	
5	Aankoop van eere teekens voor de Leopoldsorde . . . . .	50,000 .	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>GEZANTSCHAPPEN</b>			
6	Jaarwedden der gezantschapshoofden :		
	a) Duitschland . . . . .	58,000 .	
	b) Oostenrijk-Hongarije . . . . .	58,000 .	
	c) Brazilië . . . . .	50,000 .	
	d) China . . . . .	50,000 .	
	e) Denemarken, Zweden en Noorwegen . . . . .	25,000 .	
	f) Spanje . . . . .	50,000 .	
	g) Vereenigde-Staten . . . . .	58,000 .	
	h) Frankrijk . . . . .	58,000 .	
	i) Groet-Brittanje . . . . .	58,000 .	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	f) Grèce . . . . .	25,000 •	
	k) Italie . . . . .	38,000 •	
	l) Japon . . . . .	38,000 •	
	m) Grand-Duché de Luxembourg . . . . .	15,000 •	
	n) Maroc . . . . .	25,000 •	852,000 •
	o) Mexique . . . . .	30,000 •	1,064,000 •
	p) Pays-Bas . . . . .	38,000 •	
	q) Perse . . . . .	30,000 •	
	r) Portugal . . . . .	25,000 •	
	s) Roumanie . . . . .	25,000 •	
	t) Russie . . . . .	38,000 •	
	u) Saint-Siège . . . . .	30,000 •	
	v) Serbie . . . . .	25,000 •	
	w) Suisse . . . . .	15,000 •	
	x) Turquis . . . . .	50,000 •	
7	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .	212,000 •	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>CONSULATS.</b>			
8	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .	950,900 •	950,900 •
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>FRAIS DE VOYAGE.</b>			
9	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .	200,000 •	200,000 •

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	j) Griekenland . . . . .	25,000 "	
	k) Italië . . . . .	38,000 "	
	l) Japan . . . . .	38,000 "	
	m) Groothertogdom Luxemburg . . . . .	15,000 "	852,000 .
	n) Marokko . . . . .	25,000 "	1,064,000 "
	o) Mexico . . . . .	50,000 "	
	p) Nederland . . . . .	38,000 "	
	q) Perzië . . . . .	30,000 "	
	r) Portugal . . . . .	25,000 "	
	s) Rumenië . . . . .	25,000 "	
	t) Rusland . . . . .	38,000 "	
	u) Heilige-Stoel . . . . .	30,000 "	
	v) Servië . . . . .	25,000 "	
	w) Zwitserland . . . . .	15,000 "	
	x) Turkije . . . . .	30,000 "	
7	Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen . . . . .	212,000 "	
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
CONSULATEN.			
8	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde agenten, met de bevoegdheid, voor de Regeering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beliep van 50,000 frak aan de consulaire rondreizen te besteden . . . . .	950,900	950,900 .
<b>HOOFDSTUK IV.</b>			
REISKOSTEN			
9	Reiskosten voor agenten van den buitendienst en van het Hoofdbeheer, vergoedingen voor huisvestingskosten aan enkele diplomatische agenten, kosten van koeriers, rijdende boden, verschillende reizen . . . . .	200,000 "	200,000 "

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE V.</b>			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
10	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .	16,000 »	
11	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences . . . . .	126,200 »	
12	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	135,000 »	408,400 »
13	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national . . . . .	55,000 »	
14	Garde militaire de la légation belge à Pékin. . . . .	78,200 »	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
15	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	65,000 »	
16	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage . . . . .	4,000 »	69,700 »
17	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves. . . . .	700 »	
<b>CHAPITRE VII.</b>			
COMMERCE. — ÉMIGRATION.			
18	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .	107,000 »	
19	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . . . .	20,000 »	
20	Service de l'émigration . . . . .	26,000 »	
21	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .	6,833 »	173,533 »
22	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres . . . . .	3,500 »	
25	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .	10,000 »	

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSCHAPPEN EN CONSULATEN			
10	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs . . . . .	16,000 °	
11	Jaarwedde van drogmans, kosten voor geterden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplaatsen . . . . .	126,200 °	
12	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbeheer met de agentschappen, alsmede van briefwisseling onder deze; voorloopige hulp aan behoeftige Belgen; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten . . . . .	135,000 °	408,400 °
13	Kanselarijkosten; buitengewone en tijdelijke verleeningen aan agenten van den buitenlandschen dienst in vergoeding van uitzonderlijk op hen genomen lasten in 't belang van den nationalen koophandel . . . . .	53,000 °	
14	Militaire wacht van het Belgisch gezantschap, te Peking. . . . .	78,200 °	
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
15	Buitengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene uitgaven niet afzonderlijk vermeld op de Begrooting . . . . .	65,000 °	
16	Aandeel van België, voor het laatste der verlopen jaren, in de kosten van het internationaal Bureel van het Bestendig Hof van arbitrage . . . . .	4,000 °	69,700 °
17	Aandeel van België, voor het tweede vóórlaatste der verlopen jaren, in de kosten van het bijzonder Bureel voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel . . . . .	700 °	
<b>HOOFDSTUK VII.</b>			
KOOPHANDEL. — LANDVERHUIZING.			
18	Verschiedene kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; uitgave van de <i>Consulaire Verzameling</i> en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben . . . . .	107,000 °	
19	Handels-Museum: stalen; meubelen en materieel; tijdschriften; boekerij . . . . .	20,000 °	
20	Dienst der landverhuizing . . . . .	26,000 °	
21	Aandeel van België in de kosten der Internationale Vereniging voor de uitgave der <i>toltarieven</i> . . . . .	6,855 °	173,555 °
22	Aandeel van België in de kosten van het bestendig Bureel en van de Internationale Commissie voor de suiker . . . . .	3,500 °	
23	Jaarwedde van eenen Belgischen ambtenaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut . . . . .	10,000 °	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
24	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . .	2,000 »	6,000 »
25	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse. . . . .	3,000 »	
26	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . . .	1,000 »	
TOTAL . . . . . fr.			5,432,653 »
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE IX.</b>			
SERVICES DIVERS.			
27	Hôtel de la légation à Tokio. Travaux de construction et d'appropriation, ameublement.	100,150 »	187,150 »
28	Hôtel du consulat général à Séoul. Travaux de construction . . . . .	87,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES . . . . fr.			3,619,783 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 24 octobre 1903

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

P. DE FAVEREAU.

*Le Ministre des Finances et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK VIII</b>			
PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIGE SCHULDVORDERINGEN.			
24	Eerste termijn van de des voorkomend te verleenen pensioenen. ( <i>Onbepaald krediet.</i> )	2,000 •	
25	Hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenoemde agenten, aan hunne weduwen of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit hoofde van hunnen behoeftigen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld . . . . .	3,000 »	6,000 •
26	Achterstallige schuldvorderingen der vorige jaren die niet konden vereffend worden op de Begrooting van het jaar, waarop zij betrekking hebben . . . . .	1,000 •	
	TOTAAL . . . . . fr.		3,432,633 •
<b>TWEDE AFDEELING. — BUITENGEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK IX.</b>			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
27	Hotel van het gezantschap te Tokio. Bouw- en inrichtingswerken, meubileering . . . . .	100,150 »	187,150
28	Hotel van het generaal-consulaat te Seoul. Bouwwerken. . . . .	87,000 •	
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN. . . fr.		3,619,783 •

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 24<sup>de</sup> October 1903.

**LÉOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Buitenlandsche Zaken,*

P. DE FAVEREAU.

*De Minister van Financiën en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

16

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

pour l'exercice 1904.

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																																																																			
<b>PREMIÈRE SECTION. - DÉPENSES ORDINAIRES.</b>																																																																																																					
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>																																																																																																					
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																																																																					
1	»	Traitement du Ministre. . . . .																																																																																																			
		<i>Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours :</i>																																																																																																			
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;">GRADE.</th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Nombre d'agents du même grade.</th> <th style="width: 20%; text-align: center;">MONTANT de la DÉPENSE.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">12,000 »</td> </tr> <tr> <td>Directeur général et directeur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: right;">69,300 »</td> </tr> <tr> <td>Chef du cabinet . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">10,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chef de division . . . . .</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: right;">55,200 »</td> </tr> <tr> <td>Bibliothécaire . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">7,400 »</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: right;">58,400 »</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: right;">58,600 »</td> </tr> <tr> <td>Expert en tissus . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">5,600 »</td> </tr> <tr> <td>Commis de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: right;">35,920 »</td> </tr> <tr> <td>Commis étalagiste . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,925 »</td> </tr> <tr> <td>Commis de 5<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: right;">27,175 »</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaire . . . . .</td> <td style="text-align: center;">18</td> <td style="text-align: right;">40,800 »</td> </tr> <tr> <td>Huissier de cabinet . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> </tr> <tr> <td>Huissier de salle . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,200 »</td> </tr> <tr> <td>Messenger . . . . .</td> <td style="text-align: center;">17</td> <td style="text-align: right;">55,850 »</td> </tr> <tr> <td>Messenger-lampiste . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> <tr> <td>Garde du mobilier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> <tr> <td>Feutier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">4,500 »</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuse . . . . .</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: right;">7,200 »</td> </tr> <tr> <td>Concierge . . . . .</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: right;">2,250 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel . . . . . 1,400 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Salaires des gens de peine temporaires . . . . . 1,200 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Indemnités pour travaux extraordinaires et secours . . . . . 10,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Fonds destiné aux nécessités imprévues . . . . . 6,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;"><b>TOTAL . . fr. 438,300 »</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Matériel :</i></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>a.</td> <td>Fouritures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques, et menus frais. . . . . fr. 24,400 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>b.</td> <td>Éclairage et chauffage . . . . . 20,100 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>c.</td> <td>Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . . 15,500 »</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>»</td> <td>Fonds secrets. . . . .</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>»</td> <td>Achat de décorations de l'Ordre de Léopold. . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;"><b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . fr.</b></td> </tr> </tbody> </table>	GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.	Secrétaire général . . . . .	1	12,000 »	Directeur général et directeur . . . . .	6	69,300 »	Chef du cabinet . . . . .	1	10,000 »	Chef de division . . . . .	8	55,200 »	Bibliothécaire . . . . .	1	7,400 »	Chef de bureau . . . . .	12	58,400 »	Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	9	58,600 »	Expert en tissus . . . . .	1	5,600 »	Commis de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	11	35,920 »	Commis étalagiste . . . . .	1	2,925 »	Commis de 5 <sup>e</sup> classe . . . . .	11	27,175 »	Expéditionnaire . . . . .	18	40,800 »	Huissier de cabinet . . . . .	1	2,400 »	Huissier de salle . . . . .	1	2,200 »	Messenger . . . . .	17	55,850 »	Messenger-lampiste . . . . .	1	2,000 »	Garde du mobilier . . . . .	1	2,000 »	Feutier . . . . .	4	4,500 »	Nettoyeuse . . . . .	8	7,200 »	Concierge . . . . .	3	2,250 »			Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel . . . . . 1,400 »			Salaires des gens de peine temporaires . . . . . 1,200 »			Indemnités pour travaux extraordinaires et secours . . . . . 10,000 »			Fonds destiné aux nécessités imprévues . . . . . 6,000 »			<b>TOTAL . . fr. 438,300 »</b>			<i>Matériel :</i>	3	a.	Fouritures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques, et menus frais. . . . . fr. 24,400 »		b.	Éclairage et chauffage . . . . . 20,100 »		c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . . 15,500 »	4	»	Fonds secrets. . . . .	5	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold. . . . .			<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . fr.</b>
GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.																																																																																																			
Secrétaire général . . . . .	1	12,000 »																																																																																																			
Directeur général et directeur . . . . .	6	69,300 »																																																																																																			
Chef du cabinet . . . . .	1	10,000 »																																																																																																			
Chef de division . . . . .	8	55,200 »																																																																																																			
Bibliothécaire . . . . .	1	7,400 »																																																																																																			
Chef de bureau . . . . .	12	58,400 »																																																																																																			
Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	9	58,600 »																																																																																																			
Expert en tissus . . . . .	1	5,600 »																																																																																																			
Commis de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	11	35,920 »																																																																																																			
Commis étalagiste . . . . .	1	2,925 »																																																																																																			
Commis de 5 <sup>e</sup> classe . . . . .	11	27,175 »																																																																																																			
Expéditionnaire . . . . .	18	40,800 »																																																																																																			
Huissier de cabinet . . . . .	1	2,400 »																																																																																																			
Huissier de salle . . . . .	1	2,200 »																																																																																																			
Messenger . . . . .	17	55,850 »																																																																																																			
Messenger-lampiste . . . . .	1	2,000 »																																																																																																			
Garde du mobilier . . . . .	1	2,000 »																																																																																																			
Feutier . . . . .	4	4,500 »																																																																																																			
Nettoyeuse . . . . .	8	7,200 »																																																																																																			
Concierge . . . . .	3	2,250 »																																																																																																			
		Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel . . . . . 1,400 »																																																																																																			
		Salaires des gens de peine temporaires . . . . . 1,200 »																																																																																																			
		Indemnités pour travaux extraordinaires et secours . . . . . 10,000 »																																																																																																			
		Fonds destiné aux nécessités imprévues . . . . . 6,000 »																																																																																																			
		<b>TOTAL . . fr. 438,300 »</b>																																																																																																			
		<i>Matériel :</i>																																																																																																			
3	a.	Fouritures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques, et menus frais. . . . . fr. 24,400 »																																																																																																			
	b.	Éclairage et chauffage . . . . . 20,100 »																																																																																																			
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . . 15,500 »																																																																																																			
4	»	Fonds secrets. . . . .																																																																																																			
5	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold. . . . .																																																																																																			
		<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . fr.</b>																																																																																																			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
458,500 »	455,180 »	5,120 »	»	424,555 »	411,060 »	
58,000 »	58,000 »	»	»	68,500 »	59,754 05	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
50,000 »	50,000 »	»	»	20,000 »	35,000 »	
560,500 »	555,180 »	5,120 »	»	546,555 »	559,814 05	
AUGMENTATION. . fr.		5,120 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>LÉGATIONS.</b>		
<i>Traitements des chefs de mission.</i>		
	a.	ALLEMAGNE . . . . . — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	b.	AUTRICHE-HONGRIE . . . . . — — — — —
	c.	BRÉSIL . . . . . — — — — — d'un Ministre résident . . . . .
	d.	CHINE . . . . . — — — — —
	e.	DANEMARK, SUÈDE ET NORVÈGE. — — — — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	f.	ESPAGNE . . . . . — — — — —
	g.	ÉTATS-UNIS . . . . . — — — — — d'un Ministre résident . . . . .
	h.	FRANCE . . . . . — — — — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	i.	GRANDE-BRETAGNE . . . . . — — — — —
	j.	GRÈCE . . . . . — — — — —
	k.	ITALIE . . . . . — — — — —
	l.	JAPON . . . . . — — — — —
6	m.	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — — — — — d'un Chargé d'affaires . . . . .
	n.	MAROC . . . . . — — — — — d'un Ministre résident . . . . .
	o.	MEXIQUE . . . . . — — — — —
	p.	PAYS-BAS . . . . . — — — — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	q.	PERSE . . . . . — — — — — d'un Ministre résident . . . . .
	r.	PORTUGAL . . . . . — — — — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	s.	ROUMANIE . . . . . — — — — —
	t.	RUSSIE . . . . . — — — — —
	u.	SAINT-SIÈGE . . . . . — — — — —
	v.	SERBIE . . . . . — — — — — d'un Ministre résident . . . . .
	w.	SUISSE . . . . . — — — — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	x.	TURQUIE . . . . . — — — — —
7	»	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE II . . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	54,150	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
30,000	30,000	»	»	50,000	50,000	»
38,000	38,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
38,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
38,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
25,000	25,000	»	»	»	»	»
30,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
212,000	212,000	»	»	212,000	200,000	»
1,064,000	1,064,000	»	»	1 059,000	1,011,150	»

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>CONSULATS.</b>		
8	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>FRAIS DE VOYAGE.</b>		
9	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.</b>		
40	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .
14	»	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences . . . . .
12	»	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .
43	»	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national . . . . .
<i>Garde militaire de la légation belge à Pékin :</i>		
	a.	Traitement et solde . . . . . fr. 37,925 »
	b.	Entretien et subsistance . . . . . 55,600 »
14	c.	Entretien de l'habillement, de l'équipement et frais d'administration . . . . . 5,000 »
	d.	Frais de maladie, d'entretien du casernement, du couchage, etc. . . . . 5,675 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
15	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget. . . . .
16	»	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage. . . . .
17	»	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
a) 950,900 »	950,900 »	»	»	945,900 »	896,400 »	a) Bangkok . . . 26,000 Suppl. 5,000 Buenos Ayres . . . 25,000 » 5,000 Curaçao . . . 25,000 » 3,000 Lima . . . 24,000 » 3,000 Santiago . . . 25,000 » 3,000 Guatemala . . . 22,000 » 3,000 La Havane . . . 22,000 » 3,000 Sbanghai . . . 25,000 » La Paz . . . 24,000 » Philadelphie . . . 24,000 » Manille . . . 22,000 » Seoul . . . 22,000 » Sophia . . . 22,000 » Tunis . . . 22,000 » Liverpool . . . 21,000 » Smyrne . . . 21,000 » Dairen . . . 20,000 » Melbourne . . . 20,000 » Moscou . . . 20,000 » Yokohama . . . 20,000 » Cologne . . . 19,000 » Batavia . . . 18,000 » Rombay . . . 18,000 » Calcutta . . . 18,000 » Ekaterineslaw . . . 18,000 » Hankow . . . 18,000 » Hongkong . . . 18,000 » Le Caire . . . 18,000 » Ottawa . . . 18,000 » Pretoria . . . 18,000 » St-Croix de Tenerife 18,000 » Tientsin . . . 18,000 » San Francisco . . . 16,000 » Rotterdam . . . 10,000 » Traitements des } vice consuls . . . 184,000 » Explorations . . . 40,000 » Disponible . . . 12,900 » Fr. 927,900 Ft 25,000 Ft 950,900
200,000 »	200,000 »	»	»	201,104 89	256,850 57	
200,000 »	200,000 »	»	»	201,104 89	256,850 57	
16,000 »	16,000 »	»	»	14,000 »	14,000 »	
b) 126,200 »	126,200 »	»	»	119,081 70	113,555 72	
155,000 »	155,000 »	»	»	225,000 »	208,589 99	b) EMPLOIS ADMINISTRATIFS. Belgrade. — 1 drogman . . . 4,200 Constantinople. — 1 1 <sup>er</sup> drogman 12,000 — 2 <sup>me</sup> id. 8,000 — 1 com. de chanc. 2,400 Pekin. — 1 1 <sup>er</sup> interprete. 6,000 — 1 eleve interp. 6,000 Tanger — 1 drogman . . . 6,000 — 1 chancelier . . . 1,200 Teheran — 1 drogman . . . 6,000 Tokio — 1 lettre-interp. 6,000 Ekaterineslaw. — 1 eleve-interp. 6,000 Smyrne. — 1 drogman . . . 6,000 — 1 drogman . . . 3,500 Sophia. — 1 drogman . . . 3,200
c) 55,000 »	55,000 »	»	»	55,000 »	52,061 41	
78,200 »	»	78,200 »	»	»	»	
408,400 »	530,200 »	78,200 »	»	411,081 70	588,006 82	EMPLOIS SUBALTERNES. Constantinople — 2 khavass . . . 2,600 — 1 garçon bureau 1,800 — 1 concierge . . . 1,650 — 1 capou oglan . . . 560 Tanger — 1 khavass . . . 1,450 Teheran — 4 ghoulams . . . 7,000 Bangkok — 1 gardien (mât de pavillon) . . . 530 Le Caire — 2 khavass . . . 2,000 Smyrne — 1 id. . . . 1,000 Sophia — 1 id. . . . 1,200 Tunis — 1 id. . . . 800 Alexandrie. — 1 id. . . . 1,000 Alep — 1 id. . . . 600 Andrinople. — 1 id. . . . 500 Beyrouth — 1 id. . . . 1,000 Brousse — 1 id. . . . 600 Larnaca. — 1 id. . . . 500 Le Caire — 1 id. . . . 800 Philippopoli — 1 id. . . . 800 Port-Saïd — 1 id. . . . 900 A REPORTER. . . fr. 105,610
AUGMENTATION . fr.		78,200 »				
65,000 »	65,000 »	»	»	79,252 55	60,015 81	
4,000 »	»	4,000 »	»	»	»	
700 »	700 »	»	»	700 »	565 25	
69,700 »	65,700 »	4,000 »	»	79,952 55	60,577 04	
AUGMENTATION. . fr.		4,000 »				

( Voir suite des notes à la page 25. )

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
18	»	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .
19	»	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . . . .
20	»	Service de l'émigration . . . . .
21	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .
22	»	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres. . . . .
23	»	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
24	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .
25	»	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse . . . . .
26	»	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.		
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE IX.</b>		
SERVICES DIVERS.		
»	»	Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Appropriation et ameublement de l'hôtel de la légation de Belgique à Constantinople ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
27	»	Hôtel de la légation à Tokio Travaux de construction et d'appropriation, ameublement. . . . .
28	»	Hôtel du consulat général à Séoul Travaux de construction. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						Report. . . fr. 105,810
107,000 »	107,000 »	»	»	107,957 01	105,302 16	Rhodes — 4 khavass. . . . . 50 Salonique. — 1 id. . . . . 750 Sansoun — 1 id. . . . . 600 Tanger — 1 id. . . . . 600 Trebizonde. — 1 id. . . . . 500 Tripoli. — 1 id. . . . . 500 Varna. — 1 id. . . . . 800 Frais de drogmanat et d'interpré- tariat remboursés sur comptes . . . . . 11,790 Équipement et gratifications des khavass . . . . . 5,000
20,000 »	20,000 »	»	»	20,155 54	18,290 16	
26,000 »	26,000 »	»	»	29,139 74	21,388 50	Fr. 128,200
6,833 »	6,833 »	»	»	6,833 »	6,835 »	c) Allemagne . . . . . 2,000 Autriche-Hongrie. . . . . 2,000 Chine. . . . . 2,000 France. . . . . 2,000 Grande-Bretagne . . . . . 2,000 Italie. . . . . 2,000 Japon. . . . . 2,000 Pays-Bas . . . . . 2,000 Russie . . . . . 2,000 Turquie . . . . . 2,000 Allocation à des agents dans l'intérêt du commerce . . . . . 30,000 Disponible . . . . . 3,000
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000 »	10,000 »	
173,533 »	173,533 »	»	»	174 085 29	161,813 62	Fr. 83,000
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	»	
3,000 »	3,000 »	»	»	3,000 »	3,000 »	
4,000 »	4,000 »	»	»	4,000 »	397 91	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	3,397 91	
»	»	»	»	»	4,000	
»	45,800 »	»	45,800 »	24,400 »	»	
100,150 »	250,000 »	»	149,850 »	»	»	
87,000 »	87,000 »	»	»	29,000 »	»	
187,150 »	382,800 »	»	195,650 »	53,400 »	4,000 »	
DIMINUTION. . . fr.		195,650 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Légations . . . . .
III.	Consulats . . . . .
IV.	Frais de voyage . . . . .
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats. . . . .
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues . . . . .
VII.	Commerce. — Émigration . . . . .
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
IX.	Services divers . . . . .
TOTAUX. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
560,500 »	555,180 »	5,120 »	»	546,855 »	559,814 05	
1,064,000 »	1,064,000 »	»	»	1,039,000 »	1,011,150 »	
950,900 »	950,900 »	»	»	945,900 »	896,400 »	
200,000 »	200,000 »	»	»	201,104 89	256,850 37	
408,400 »	550,200 »	78,200 »	»	411,081 70	388,006 82	
69,700 »	65,700 »	4,000 »	»	79,952 35	60,577 04	
173,553 »	173,553 »	»	»	174,085 29	161,815 62	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	5,597 91	
187,150 »	382,800 »	»	195,650 »	53,400 »	4,000 »	
5,619,783 »	5,728,115 »	87,520 »	195,650 »	5,457,379 23	5,501,809 81	
DIMINUTION . . . . . fr.		108,550 »				

98)